

# PLU

Ville de Morne-à-l'Eau



Morne-à-l'Eau, ma ville, mon avenir

## Un chantier pour l'avenir

La ville de Morne-à-l'Eau élabore actuellement son **Plan Local d'Urbanisme (PLU)**, document venant remplacer le Plan d'Occupation des Sols (POS). Ce chantier est d'une importance majeure car il va esquisser le visage de la commune dans les deux décennies à venir.

Entre POS et PLU, il y a plus qu'un changement d'appellation. Le PLU inscrit le territoire de Morne-à-l'Eau dans un projet de territoire. Pour cela, il fixe les objectifs à atteindre sur des thématiques urbaines, sociales, économiques, démographiques, patrimoniales et environnementales. A terme, ce document aura pour vocation de définir l'usage raisonné dans chaque partie du territoire : espaces naturels et agricoles, quartiers urbains, zones activités économiques...

Dans un premier temps, le diagnostic, établit un état des lieux précis du territoire pour dégager ses enjeux. Il permet de définir le **Projet d'Aménagement et de Développement Durables** (PADD) porté par la municipalité. Le PLU intègre alors un nouveau **zonage** associé à un **règlement** qui définit les prescriptions d'aménagement s'appliquant désormais sur la commune.

Le PLU ne peut être approuvé sans les habitants. Dans ce grand chantier communal, vous êtes vivement conviés à prendre part aux réflexions à travers les différents débats qui seront organisés afin de présenter et d'échanger sur l'avancée du projet de territoire.





# Calendrier prévisionnel

**Délibération du conseil municipal : 17 juil 2014**

(prescrivant la révision du PLU et précisant les objectifs de la révision ainsi que les modalités de concertations)

Concertation  
Phase 1

Été 2014 :

Débats autour des enjeux du territoire et les orientations du PADD

**Diagnostic du territoire**

(Rapport de présentation)

**Orientations d'aménagement et de programmation**

**Formalisation du projet : 23 déc 2014**

(PADD)

**Traduction réglementaire**

(Zonage & Réglementation)

**Délibération : 29 juil 2016**

(Arrêt du projet de PLU & bilan de la concertation)

**Transmission aux services publics associés : 03 / 04 août 2016**

PHASE 2

**Enquête publique : nov / déc 2016**

**Finalisation du dossier**

**Délibération du Conseil Municipal : fév 2017**

(Approbation du PLU)

**Plan local d'Urbanisme**

Rapport de présentation

PADD

Zonage & règlement

OAP

Annexes

## Contacts :

**Direction de l'Aménagement du Territoire et de l'Occupation des Sols (DATOS)**

serviceurbanisme@mornealeau.fr

05 90 24 99 54 (Accueil Urbanisme)

